

## BREVES DE CTL

**CTL du 15 avril 2021 à 9 H 30**

Présents :

Direction : Mme Desbois, Mme Lenfant, Mme Deslandes, Mme Denous, Mme Lambour-Millac.  
 Syndicats : Mme Lechaux, Mme Pénisson, Mme Guittard, Mr Champagne, Mme Renaud, Mr Oblin, Mme Combes, Mr Huvier et Mr Maugrion, Mr Loubet.

### 1<sup>er</sup> point à l'ordre du jour :

Approbation du PV du CTL du 3 novembre 2020 :  
 Votes : pour à l'unanimité .



### 2<sup>ème</sup> point à l'ordre du jour :

Dossier de présentation : accueils de proximité 2021 (pour avis)

Petit mémo des EFS ouvertes en 2020 :

Date de création	Lieu d'implantation
2020	FS Aigurande
2020	FS Chaillac
2020	FS Mézières-en-Brenne
2020	FS Valençay
2020	FS Vatan

EFS pour 2021 (enfin à ce jour):

Date de création	Lieu d'implantation	Durée et horaires de travail
2021	FS Belâbre	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mercredis 13h30-16h
2021	FS Buzançais	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> jeudis 14h-16h30
2021	FS Le Blanc	Pas de permanence en 2021
2021	FS Reuilly	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> vendredis 14h15-16h45
2021	FS St Gaultier	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> jeudis 13h30-16h





Avec les permanences pendant la campagne déclarative :

Date de création	Lieu d'implantation	Durée et horaires de travail
2021	Mairie d'Ardentes	19/04/21, 03/05/21, 17/05/21 de 13h30 à 16h30
2021	Mairie d'Ecueillé	27/04/21, 11/05/21, 25/05/21 de 14h00 à 16h30
2021	CC Chabris Pays de Bazelles / espace2éco	26/04/21, 10/05/21, 24/05/21 de 14h00 à 16h30

Il est prévu deux permanences de 2H30 par mois avec un bilan annuel pour faire le point sur la participation de la DGFIP .

Il peut être envisagé, suivant les besoins, d'être plus présent notamment en visio. (ça c'est l'avenir et c'est moins cher! Mais une visio peut être organisée d'un point d'origine vers... vers un point de n'importe où en France ! méfiance pour nos emplois locaux!)

D'ici à la fin de l'année, dans les tuyaux 12 projets sont en cours de labellisation (dont les MSAP postales qui doivent obtenir une labellisation pour pouvoir continuer à percevoir des subventions).



Les permanences ne seront assurées que par les agent(e)s du SIP. Il a fallu trouver à minima 2 personnes par sites extérieurs et 3 personnes pour Châteauroux, les EDR ont vocation à venir en renfort !.

Un bilan a été fait en interne (mais nous, les OS, ne pouvons pas savoir son contenu à ce jour puisqu'il faut attendre la réunion avec le comité).

Une réunion avec un comité (regroupant animateurs de l'EFS, Elus et représentant de la Préfecture) devrait avoir lieu avant la fin du semestre, elle doit se tenir en présentiel (du coup la direction espère que celle-ci se tienne avant la fin du semestre).

Les OS seront informées après cette réunion du bilan on espère, on espère ... à la fois la fin du confinement pour que cette réunion soit tenue en présentiel et que les OS soient informées..

Pour les EFS éloignées, c'est le temps réel qui sera pris en compte et non pas la demi-journée de mission et les frais de repas éventuellement. (C'est-à-dire que le temps de trajet sera compté en heures de travail donc en mission horaire et non en demi-journée mission)

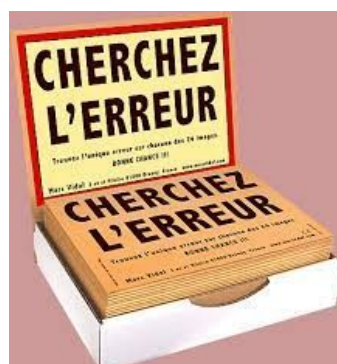
Solidaires demande sur chaque site de fournir un caisson qui reste sur place pour stocker les documents et de prévoir des prises multiples.

Pour gérer la jauge (norme sanitaire) ben ! c'est comme pour l'amiante dans les locaux des EFS, on fait confiance à nos partenaires ...



Votes : contre à l'unanimité de toutes les OS car on nous présente un texte à voter le 15 avril alors que les permanences dans les nouvelles EFS commencent le ....15 avril cherchez l'erreur !

**NON-NON**



### 3 Présentation de l'organisation de la campagne IR

Ben il était presque temps d'en parler dîtes donc ! vu que la campagne a commencé le 8 avril !

(On a discuté de campagne et de plages mais on n'a pas parlé de vacances...)

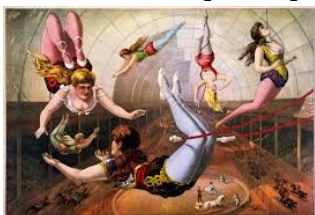
Solidaires demande sur chaque site combien de personnes peuvent être présentes dans les locaux sachant que la jauge est de 4 m<sup>2</sup> par personne ?

Heu ben : « Châteauroux c'est 14 personnes », « pour les autres sites heu ben ça doit être affiché ! » Voilà, voilà...

Pour les rendez-vous, un point sera fait car il va certainement manquer des plages de rendez-vous puisque l'on nous dit qu'il faut prendre des rendez-vous pour presque tous les cas, faudrait peut-être penser à ouvrir des plages...

Il faut même ouvrir des plages pour les rendez-vous pour le co-browsing (alors en français ça sert à prendre la main sur l'écran des usagers lors de la déclaration des revenus sur impots.gouv)...

Il existe une note de 12 pages pour la mise en place, les agents ont ils eu le temps de prendre connaissance de cette note ? Réponse Heu sans doute ! Comment ça fonctionne, pourquoi une seule personne est habilitée ? Ben on sait pas trop...



Le voltigeur à l'extérieur pour distribuer des imprimés pour les rappeler et diminuer la file d'attente? « alors oui ça peut poser problème, c'est pourquoi il avait été envisagé que se soient les chefs de service qui s'y collent » (quand il pleut, ils doivent être waterproof !)

Il a aussi été prévu des urnes (à disposer à l'extérieur pour recueillir la fiche à compléter par les contribuables) mais où sont-elles ?



Toutes les OS s'opposent au fait que des agents (y compris les chefs de service, qui, soit dit en passant, sont aussi des agents de la DGFIP) doivent aller à l'extérieur du coup MME Desbois propose de fermer l'accueil le matin et tout sur rendez-vous !

Pour les OS, la demande ne consiste pas à fermer au public mais d'élargir les plages d'ouverture, qui, soit dit en passant, ont été restreintes. Le fait de recevoir uniquement sur rendez-vous les après-midi et de fermer certaines demi-journées, ben oui... ça risque de faire plus de monde le matin ! c'est simple, basique !



Pour le téléphone, Mme Desbois nous parle d'une situation issue d'un malentendu car tous les services devraient répondre au téléphone tous les jours...

Hors, Solidaires fait remarquer que lors du CTL du 15 Décembre 2016 qui concernait les aménagements d'ouverture au public des services de l'Indre il a été clairement spécifié « ces horaires ont vocation à concerner aussi bien l'accueil physique que téléphonique ». Donc, en fait, on faisait juste ce qui avait été voté à l'époque et jamais modifié depuis à notre connaissance.



**Par conséquent, jusqu'au 1 juillet, tous les services restent sous l'ancien système : pas de téléphone les jours de fermeture tant qu'un autre CTL n'a pas modifié les mesures prises en 2016 !**

Pour le débord national, Solidaires a fait remarquer que pour un service qui devait nous soulager, on voit une augmentation constante du nombre d'agents à mobiliser, de plage à assurer, de la durée, des contraintes horaires qui en découlent, ça c'était notre petit mouvement d'humeur !

Solidaires a demandé aussi que les agents puissent être équipés de casques ou écouteurs et qu'une fiche technique soit faite concernant les manipulations « clic esi », pas si easy que ça concernant les envois émanant du débordement national.



#### **4 Questions diverses**

- Travaux à la direction : Mme Desbois a pris contact avec le SDNC pour faire un point d'étape lors d'une réunion informelle avec les OS mais comment l'organiser ?

- Nombres de postes restent disponibles pour les nouveaux services implantés à la Direction. Concernant le message dans Ulysse précisant que les places vacantes pourront être pourvues en local, eh bien ce n'est pas pour l'Indre, nous sommes l'exception (avec 2 autres villes) à confirmer la règle !

- Toutes les OS sont intervenues sur cette histoire à épisode : « prime accueil » depuis le 9 mars toujours pas de réponse sur le mode de calcul du versement de cette prime concernant deux agents du département. On a toujours du mal à comprendre et pour cause nous n'avons pas d'explications : comment 2 agents sur 4 ont eu une prime minorée. Il semble que cela soit très, très compliqué ! ha bon ça l'était pas l'année dernière alors qu'on reprend la même note de 2016. Le bureau national de Solidaires est intervenu auprès de MMES Desbois et Deslandes concernant ce sujet.

Affaire à suivre...



- La borne électrique n'est toujours pas fonctionnelle sur le parking du CDFIP et nous aurons ultérieurement les modalités d'utilisation pour les agents.

Affaire à suivre...

- Pour modifier les jours de télétravail des agents ayant déjà bénéficié d'une vaccination et qui souhaitent revenir en présentiel, ceux-ci devront prendre contact avec le médecin du travail.

- L'avenir des amendes et l'intégration du service au SIP pour le moment pas de nouvelles.

Affaire à suivre...



- Concernant l'implantation du service du recouvrement du SIP de Châteauroux au rez-de-chaussée des discussions vont commencer avec la fusion des SIP. Ce sujet sera abordé.

Affaire à suivre...

- Mouvement A+ : qui arrive à Issoudun et au Blanc ?

il est prévu d'ici le mois juin qu'il y ait un nouveau mouvement pour les postes C2 et C3...

Affaire à suivre...



**AFFAIRE A SUIVRE**

- Le gère-file du SIP de Châteauroux, l'intervention de l'entreprise ne pourra pas avoir lieu avant début mai.  
Affaire à suivre...

- Pour le futur service des impôts fonciers (SDIF), un groupe de travail est toujours en cours car il y a problème avec les archives vivantes ! Aussi avec les agents qui seront au nombre de ????. Ben on devrait le savoir lors du prochain CTL !!!

Affaire à suivre...



Fin 12H52

Vos représentants pour Solidaires : Titulaires : Marie-Noëlle Lechaux, Karine Pénisson  
Suppléante : Séverine Guittard.

